



Liberté  
Égalité  
Fraternité

**DELIBERATION N°2026-04-46**

**Modifications du tableau des emplois**

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril 2026 à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

**PRESENTS :** Olivier LEPRETRE, Sidonie JOUBLIN-KARM, Denis COURTOT, Sylvie BIGAY, Samuel COLLIN, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Aude GUERITEAU, Philippe CHOLET, Emma PAYOM, Miary RAMENASON, Elise GUERET MAGNE, Thomas LECOT, Emile FIALIP, Alexandre MORIN, Sandrine BODIN-LEBOUCHER, Gahis DELAUNAY, Hélène CHARLET, Thomas DAVERDIN, Claire BENAZECH, Fabien LORGET, Virginie PRET, Virgine BONIN.

**REPRESENTÉS :**

Faustine URBAIN par Sidonie KARM

Mélanie RAULT par Sylvie BIGAY

Vincent LAVISSE par Virginie PRET

**ABSENT :** Aline READ

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice : 29

Représentés : 3

Absents : 1

Votants : 28

Présents : 25

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Emma PAYOM est désignée secrétaire de séance

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

VU le tableau des effectifs existant,

**CONSIDÉRANT** que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que celle-ci fixe l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

**CONSIDÉRANT** la nécessité de créer :

- 1 poste au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet pour assurer les fonctions d'agent d'exploitation des installations sportives.
- 1 poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet pour assurer les fonctions de responsable des agents d'exploitations des installations sportives.

**ENTENDU** l'exposé de M Olivier LEPRETRE, Maire de Maule,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026

Reçu en préfecture le 16/04/2026

Publié le

ID : 078-217803808-20260413-20260446-DE

**DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

**CREE :**

- 1 poste au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet pour assurer les fonctions d'agent d'exploitation des installations sportives.
- 1 poste d'agent de maîtrise territorial à temps complet pour assurer les fonctions de responsable des agents d'exploitations des installations sportives.



Emma PAYOM

La secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Le Maire